

« Patrimoine monumental de l'État - Françoise Férat : « Au Sénat, la guérilla politique prend le pas sur l'intérêt général » »

02/11/2011

Françoise Férat : « Au Sénat, la guérilla politique prend le pas sur l'intérêt général »

Françoise Férat – sénateur de la Marne – auteur de la Proposition de loi relative au **Patrimoine monumental de l'État**, a démissionné de son poste de Rapporteur sur ce texte. En effet, la Commission de la culture du Sénat, réunie ce jour afin d'étudier les amendements déposés, a pris une tournure pour le moins étonnante.

Pour Françoise Férat : *« Non seulement les amendements déposés par la nouvelle majorité ne vont faire que dénaturer le texte, mais je me suis heurtée en commission à un véritable refus d'examiner mes propres amendements sur un texte dont je suis l'auteur. Mes propositions ont été systématiquement rejetées. Ce déni de démocratie, que je ne saurai ni cautionner ni accepter, m'a contrainte à démissionner. »*

En juillet 2010, la commission avait adopté à l'unanimité (toute tendance politique confondue) le rapport issu de la mission d'information, lequel préconisait 10 mesures qui ont été le socle de la proposition de loi.

Force est de constater qu'aujourd'hui l'unanimité n'est plus de mise, bien au contraire. Madame Férat « *déplore que la politique politicienne ait pris le dessus sur l'intérêt général. Le comportement de mes collègues de la nouvelle majorité sénatoriale en commission rend impossible le travail de concertation que j'aurais tenté de mener jusqu'au bout.* »

Face à l'absence de volonté de dialogue, Madame Férat a donc jugé qu'elle était dans l'impossibilité d'exercer son rôle de rapporteur : « *Ce texte est devenu la négation même du travail que j'ai effectué depuis presque 2 ans.* »

La sénatrice dénonce, sur un texte qui va au-delà des clivages politiques, puisque c'est de la protection de notre patrimoine qu'il s'agit, « *le manque de responsabilité de ses collègues de la majorité sénatoriale.* »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)